



Extrait du procès-verbal

Résolution ayant pour objet : Ajout d'un nom de rue – projet domiciliaire Frontière Nature

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 11 avril 2022 à 19h.

Résolution n° 2022-076

L'attribution d'un nouveau de nom de rue après concertation s'étant arrêté sur :
Rue de la nature

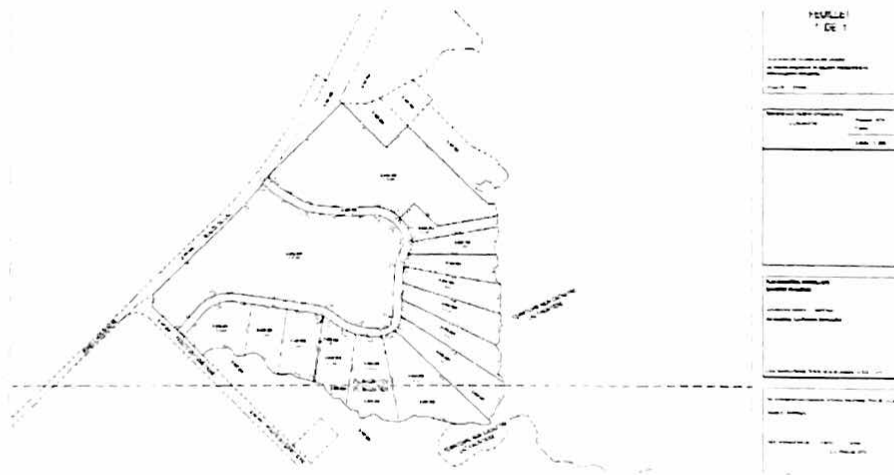
ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q. c.c.-47.1) permet aux municipalités d'attribuer des noms à des voies de circulation ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de nommer cette nouvelle rue prévue dans la phase du projet de développement domiciliaire Frontière Nature ;

En conséquence,
Il est proposé par Pierre Lapointe
appuyé par Brigitte Martin
Et résolu à l'unanimité


QUE soit nommé la nouvelle rue projetée, Rue de la nature

QUE la rue projetée est identifiée par le lot 6 455 696 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny tel que montré sur le plan inséré ci-dessous :



Copie certifiée conforme

Signé à Lac-Frontière, ce 12^{ème} jour du mois de avril de l'an 2022.


Elizabeth D. Gagnon
Directrice générale